



FORMATION EN PRÉSENTIEL

RENOUVELLEMENT PÉRIODIQUE DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE EN SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITION DE TRAVAIL

Dernière mise à jour le 16/05/2022.

OBJECTIF

Etre capable de poursuivre dans ces missions d'acteur de la prévention.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Assurer les missions de la commission
- Gestion des intervenants extérieurs
- Réaliser et mettre à jour le document unique et le plan d'action prévention
- Mettre à profit ses compétences en prévention dans la structure

PUBLIC CONCERNÉ

Renouvellement de mandat CSE.

MODALITÉS D'ACCÈS

30 jours

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Dans l'entreprise ou en centre de formation

Tarif

700 € NET
par participant
2200 € NET
par groupe

Réf.

REC-CSE-PREV-FIPS

Contact

0950412583
contact@fipsformation.fr
www.fipsformation.fr

PRÉ-REQUIS

- Membres élus.
- La formation doit être renouvelée lorsque les représentants ont exercé leur mandat pendant 4 ans consécutifs ou non (Article L.2315-17 du code du travail)

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accessible aux PSH

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Alternance de théorie et de pratique



Niveau

Autres formations
professionnelles continues



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 8 maxi



Durée

21 heures / 3 jour(s)



PROGRAMME

ACTUALISATION ET VEILLE RÉGLEMENTAIRE DES MISSIONS DU CSE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ.

LES PLUS

Formation permettant de mettre en place une démarche de prévention.

INTERVENANT(S)

Instructeur certifié en santé et sécurité

ÉVALUATION

Validation des acquis en contrôle continu

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de compétence en santé et sécurité

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 48 mois, l'apprenant doit suivre une session de Renouvellement périodique du comité social et économique en santé sécurité et condition de travail